

FORMATEUR

Description

- Enseigne aux élèves et aux étudiants des disciplines techniques ou professionnelles selon les programmes d'enseignement nationaux.
- Peut coordonner une équipe pédagogique.

Accès

- Ce métier est accessible avec une Licence ou avec 5 ans d'activité professionnelle en qualité de cadre et l'obtention d'un concours au professorat de l'enseignement technique, professionnel ou agricole (CAPETA, CAPESA, PLPA2, CAPLP2, CAPET, ...).
- Il est également accessible exceptionnellement avec un BTS/DUT complété par une expérience professionnelle de 2 ans pour l'enseignement de disciplines techniques dans des secteurs connaissant une pénurie de candidats.
- Pour être moniteur d'enseignement agricole en Maison Familiale Rurale - MFR-, un diplôme de niveau Bac (professionnel, technologique, ...) minimum et la connaissance du secteur agricole, social, artisanal ou industriel complétée par une expérience professionnelle sont requis.

Conditions

- L'activité de ce métier s'exerce au sein de lycées professionnels, agricoles, centres de formation d'apprentis, de formation et de promotion, ... en contact avec différents intervenants (parents, personnel éducatif, administratif, ...).
- Elle varie selon la structure (lycée, centre de formation, ...) et la discipline d'enseignement.
- L'activité peut s'effectuer en atelier, sur le terrain, en laboratoire.
- Le port d'équipements de protection (blouse, gants, masque, ...) peut être requis.

Secteurs

Enseignement privé hors contrat, Enseignement privé sous contrat

Activités

- Préparer les cours et établir la progression pédagogique
- Enseigner les savoirs professionnels et les techniques et proposer des travaux et des exercices pratiques aux élèves
- Evaluer les connaissances des élèves
- Suivre et conseiller les élèves dans l'organisation du travail personnel
- Renseigner les supports d'évaluation scolaire et informer les proviseurs, collègues, parents, lors de conseils de classe, rencontres parents/professeurs, ...
- Rechercher des partenaires et développer les relations avec les entreprises, les collectivités

- Suivre et mettre à jour l'information pédagogique, réglementaire, professionnelle, technique, ...
- Surveiller le comportement des élèves et contrôler l'application du règlement intérieur, des consignes de sécurité, des règles de vie collective
- Enseigner une discipline : aménagement paysager, agronomie, conduite de culture etc.
- Organiser des séminaires, forums métiers, visites d'entreprises, ...
- Collaborer à la définition et à la mise en oeuvre de projet d'établissement, pluridisciplinaire avec l'équipe pédagogique
- Coordonner l'activité d'une équipe

Compétences

- Programme de l'Education Nationale
- Législation de la formation continue
- Techniques pédagogiques
- Réglementation des diplômes et certifications
- Règles de sécurité